

La Source Galerie

DOSSIER DE CANDIDATURE



Galerie municipale - 4 rue de la Source
21121 Fontaine-lès-Dijon

Renseignements : Service Vie associative, culturelle et sportive - Ville de Fontaine-lès-Dijon
03 80 58 05 88 / culture-sport@fontainelesdijon.fr

Présentation

La Galerie la Source est une galerie d'art ayant pour objectif d'offrir à un large public des expositions attrayantes. Elle permet aux peintres, sculpteurs, plasticiens et photographes engagés dans une démarche artistique de qualité de valoriser leurs œuvres et de rencontrer leur public.

Pour y exposer, il est nécessaire de transmettre un dossier de candidature qui doit permettre au comité de sélection d'appréhender le travail de l'artiste. (voir page 3)



La galerie municipale La Source est installée au cœur du vieux village de Fontaine-lès-Dijon, dans l'ancienne maison d'école édifée en 1841 sur les plans de l'architecte Auguste Sirodot. Ce bâtiment a été agrandi en 1871 pour abriter la maison commune. La dernière classe a été transférée en 1964 et l'ancienne mairie a fermé en 1972. Cette salle d'exposition a été inaugurée en 1986.

Des expositions se donnent à voir tout au long de l'année, au rythme d'une exposition par mois.

*Horaires d'ouverture
Mercredi, jeudi et vendredi de 15h30 à 18h30
Samedi et dimanche de 15h à 18h30
Entrée libre et gratuite*

Conditions d'exposition

LES MOYENS MIS A DISPOSITION PAR LA VILLE

La Galerie la Source est mise gracieusement à disposition de l'artiste dont la candidature est retenue par le comité de sélection. La période de 3 semaines de mise à disposition est fixée par la Ville, en concertation avec l'artiste. Plusieurs propositions de dates sont offertes au choix de l'artiste.

La période inclut les phases d'installation et de désinstallation de l'exposition.

La Ville de Fontaine-lès-Dijon assure la communication relative aux expositions de la galerie La Source. Des supports imprimés (affiches A3 et cartons d'invitation) sont prévus pour chaque exposition. La conception, d'après une charte graphique prédéfinie et avec les éléments texte et photos fournis par l'artiste, l'impression et la diffusion sont prises en charge par la Ville.

Les expositions sont également annoncées sur d'autres supports : site internet de la Ville, panneau d'affichage électronique, dépliant trimestriel des rendez-vous de Fontaine...

Il revient à l'artiste d'informer sur place les visiteurs des titres et prix des oeuvres, sous la forme qu'il souhaite (catalogue, feuillet,...).

Le vernissage de l'exposition. Si l'artiste souhaite organiser un vernissage, celui-ci reste à ses frais. Il est libre d'en déterminer la forme (avec ou sans cocktail), le jour et l'horaire. La Ville met à disposition de l'artiste les moyens matériels (tables, chaises, verres).

LES ENGAGEMENTS DE L'ARTISTE

L'artiste doit assurer les œuvres exposées contre les risques de vol ou de détérioration durant toute la période de l'exposition et fournir à la Ville l'attestation en responsabilité civile correspondante.

L'artiste doit impérativement être présent lors des week-ends d'ouverture et de clôture de l'exposition.

L'artiste doit compléter et signer une autorisation d'exploitation d'image pour la Ville.

Les œuvres doivent rester exposées jusqu'à la fin de l'exposition.

Dossier de candidature

Pour constituer son dossier de candidature, chaque artiste souhaitant exposer à la galerie la Source doit **remplir le formulaire de candidature ci-joint** et **fournir l'ensemble des pièces suivantes** :

- ❶ Présentation écrite du parcours artistique du candidat (formation, influences, expériences...)
- ❷ Présentation écrite de la démarche artistique du candidat (techniques, objectifs, moyens...)
- ❸ Description du projet d'exposition (contenu, thématique, titre...).
Afin de vous aider à vous projeter dans la salle, une présentation de la galerie et de ses équipements est proposée en page 4, ainsi qu'un plan en page 5. Une visite des lieux est recommandée si l'artiste ne connaît pas les locaux de la galerie.
- ❹ 10 reproductions photographiques des œuvres du candidat.
Les photos numériques ou papier doivent être exploitables (de bonne qualité et en haute résolution).
Pour chaque œuvre, préciser : le format, la date de création, la technique et le support utilisés.

N.B. : Deux œuvres originales, dans la mesure du possible, vous seront demandées avant la réunion du comité de sélection de la galerie.

Le dossier complet est à transmettre à :

Mairie de Fontaine-lès-Dijon
Service Vie associative, culturelle et sportive
1 place de l'Hôtel de Ville
21121 Fontaine-lès-Dijon
culture-sport@fontainelesdijon.fr
Tél. : 03 80 58 05 88

Les dossiers de candidature sont examinés par le comité de sélection de la galerie La Source.

Les candidats sont informés par courrier de la décision du comité de sélection. Plusieurs périodes d'exposition sont alors proposées aux artistes retenus.

Afin de garantir la cohérence d'ensemble de l'exposition, seules les pièces créées à une même période et d'une veine similaire aux œuvres soumises au comité de sélection pourront être exposées.

Une exposition de groupe est possible. Seuls les projets d'exposition de groupe émanant d'un réel projet commun et proposant des interactions entre les œuvres (résonance, complémentarité...) peuvent être retenues par le comité de sélection. Un dossier de candidature doit être néanmoins transmis par chacun des artistes.

Équipements

La galerie La Source est composée de 7 pièces dédiées aux expositions, réparties sur 2 niveaux, pour un total de 152 m².

- Au rez-de-chaussée : une grande salle d'exposition de 67 m²
- À l'étage : 5 salles dont 1 salle de 20 m² et 4 salles de 9/10 m²



Rez-de-chaussée



1^{er} étage

La galerie est également équipée d'une réserve avec un point d'eau, un réfrigérateur, un micro-ondes.

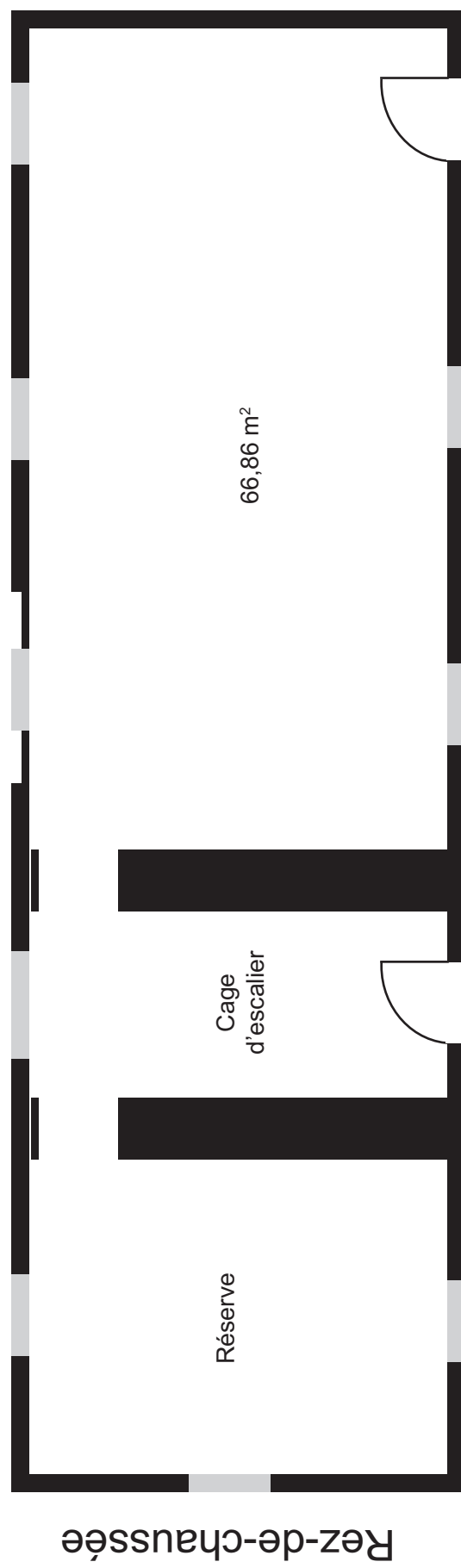
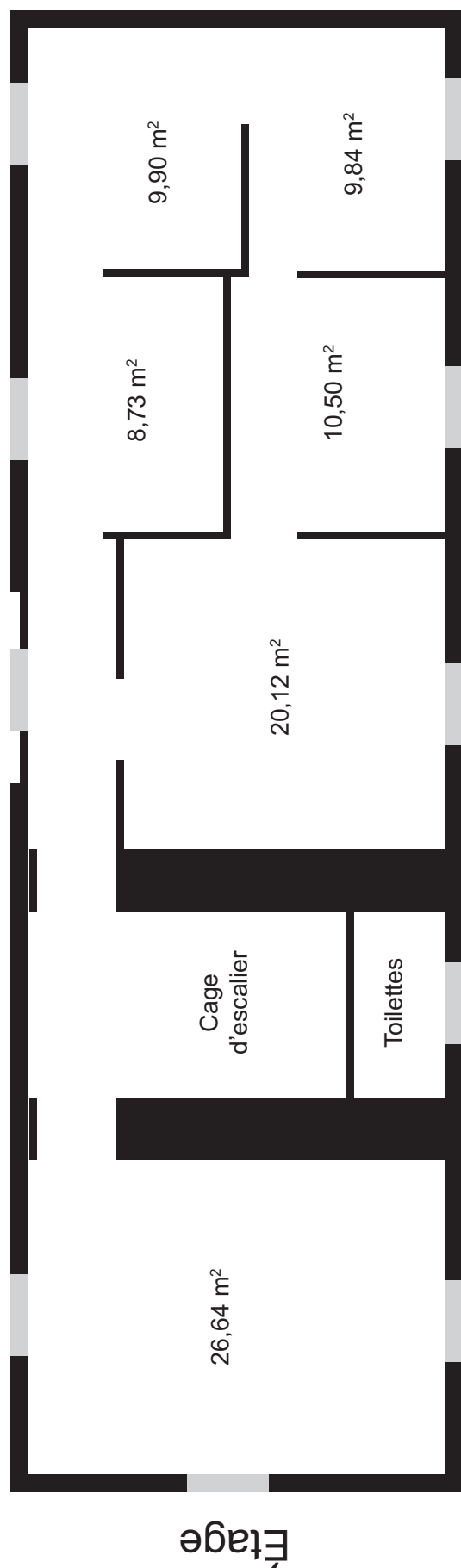
Des toilettes sont situées au rez-de-chaussée et à l'étage.

Des portants, des tables et des chaises sont à la disposition des artistes.

Les murs des pièces qui accueillent les œuvres sont blancs. Toutes les salles sont équipées de rails pour l'installation de cimaises et de spots amovibles et réglables.

Pour l'installation des œuvres, des cimaises pour les toiles et des socles pour les sculptures sont à la disposition des artistes.

Plan de la galerie La Source





La Source Galerie

4 rue de la Source
21121 Fontaine-lès-Dijon

Renseignements :
Service Vie associative, culturelle et sportive
Ville de Fontaine-lès-Dijon
03 80 58 05 88 / culture-sport@fontainelesdijon.fr